

Image not found or type unknown



Demande de renseignements sur accident de travail

Par **boogy**, le **07/06/2009** à **15:11**

Bonjour, j'ai 60 ans depuis dec 2008 et j'ai eu un accident de travail dans une fosse non conforme en nov 2007. J'avais déjà pris la précaution d'informer (par écrit) mon directeur de l'époque et l'inspection du travail de cette non conformité. Mais suite à une autre tâche dans cette fosse (pour réparer les véhicules) j'ai chuté à l'intérieur de cette dernière et ce sont les pompiers qui ont dû venir me récupérer et me mener à l'hôpital. Je suis depuis nov 2007 en accident de travail et suite à ma dernière visite de contrôle médical le docteur m'informe que suivant le processus elle était dans l'obligation de me passer en maladie (le délai de 18 mois d'accident de travail arrivant à son terme). Dans le cas où je prend le statut de maladie, est-ce que je perds la pension qui devrait m'être allouée pour cet accident. Quel sont les recours éventuels envers mon entreprise pour être indemnisé de cet accident?